



Erreur D'adresse

Par Lily82d

Bonjour,

Depuis la signature de mon contrat de location je signale qu'il y a un problème avec l'adresse... mais non ils n'ont pas voulu me croire jusqu'à ce qu'il consulte le cadastre, qui confirme que mon numéro est bien le 1200, maintenant je dois refaire toutes les modifications d'adresse SUPER ...

Ma question est la suivant la parcelle ou ce trouvé la maison que je loue à été vendu en plusieurs parti (soit vendu pas mon propriétaire soit il a acheté celle avec la maison) mon problème est que mon numéro de rue (1200) inscrit sur la parcelle à côté de la mienne.

L'agence me répond " Nous n'avons pas non plus le droit, ni nous ni vos propriétaires, d'exiger quoi que ce soit concernant le voisinage"

Comment faire ...

Merci d'avance

Par Nihilscio

Bonjour,

Je n'ai pas compris. Si vous utilisez l'adresse figurant dans le bail et si le facteur dépose votre courrier dans votre boîte aux lettres, où est le problème ?

Par Lily82d

le problème c'est qu'elle n'est pas bonne il m'ont envoyé un avenant avec 1200 qui est affiché sur la parcelle en construction à coté ma maison

Par yapasdequoi

Bonjour,

Si vous ne précisez pas la situation, on ne va pas pouvoir vous aider...

Vous avez un bail : quelle est l'adresse indiquée ?

Pourquoi est-elle inexacte ?

Quel problème avez-vous ?

Pourquoi un avenant ?

Par Nihilscio

L'adresse est le nom de la rue et le numéro de votre porte d'entrée. Elle est bonne si elle convient au facteur. Elle n'est pas bonne si elle pose des difficultés de distribution du courrier. C'est à mettre au clair avec la poste et à relayer pour information au propriétaire qui a intérêt à ce que ce qu'il vous notifie vous parvienne correctement.